

Journal de la Commune d'AUTECHAUX



Octobre 2019

L'heure de la retraite a sonné pour Michel ARMAND

C'est en présence du président de la CCDB, des membres du conseil municipal et de ses derniers employeurs : Jean-Yves BRUNELLA, Gilles WEIBEL et Jean-Marie BLANCHON qui l'avait embauché en 2011 que Michel ARMAND a passé le relais à Stéphane LECHINE le 5 juillet 2019. Tous s'étaient réunis pour lui souhaiter une bonne et heureuse retraite bien méritée et souhaiter la bienvenue à notre nouvel employé communal. Jean-Yves BRUNELLA a présidé cette sympathique cérémonie et a fait part des qualités professionnelles et humaines de Michel.



Cérémonie du 11 Novembre 2019



Une cérémonie aura lieu le lundi 11 Novembre 2019 à 16H30. Exceptionnellement, en raison des travaux de l'église, la cérémonie aura lieu devant la Mairie.

Nous procéderons à cette occasion, à la remise d'un diplôme de Maire Honoraire à Monsieur Jean-Marie BLANCHON, diplôme délivré par Monsieur le Préfet.



Une médaille du travail sera remise à Monsieur Michel ARMAND.

Un vin d'Honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

Nous vous attendons nombreux !

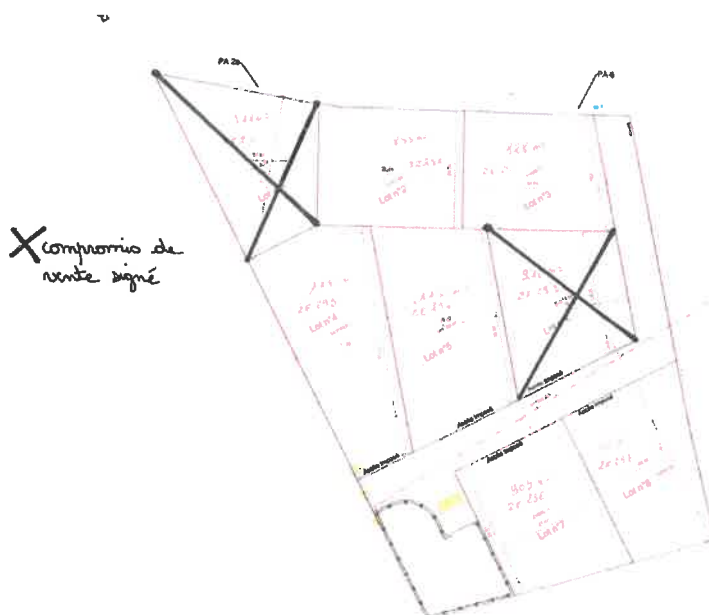
Aire de jeux

L'aire de jeux existante vers le city sera complétée par de nombreux jeux (balançoire, araignée, etc...) dont une aire pour les petits de 3 à 6 ans, sécurisée par des barrières. Des bancs seront installés et des arbres plantés pour agrémenter l'ensemble. Le Département du Doubs subventionne le projet à hauteur de 29 900 € ainsi que la CAF pour un montant de 6 500 €, ce qui représentera environ 33% du coût total des travaux.



Lotissement « Les Vergers »

La commercialisation des terrains a débuté il y a 1 an. Deux compromis de vente ont été signés, le premier permis de construire a été déposé. Des négociations sont en cours sur deux autres terrains. Pour rappel, les terrains sont en vente à partir de 55 euros TTC/M².



EGLISE SAINT GERMAIN



Suite au référendum, un appel d'offres a été lancé pour la rénovation de l'Eglise. De nombreuses entreprises ont répondu. Sept lots ont été attribués à des entreprises spécialisées. Une souscription publique a été ouverte en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Vous pouvez y adresser vos dons sur le site internet :

www.fondation-patrimoine.org/61386

ou par chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine, Eglise d'Autechaux »

Coordonnées du siège :

Fondation du patrimoine
Délégation Bourgogne-Franche-Comté
14 rue Violet
25000 Besançon
Tél : 03 81 47 95 14

Les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple de don :

Pour 50 euros, réduction de 33 euros, coût réel 17 euros.
1 euro versé par un donateur = 1 euro versé par la Région

Les entreprises peuvent également faire preuve de générosité, les dons sont défiscalisés de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don dans la limite de 5°/∞ du chiffre d'affaires HT.

Les travaux dureront quelques mois, ils devraient s'achever au mois d'avril 2020.

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.()

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
14, rue Violet
25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



MAIRIE D'AUTECHAUX

1 rue de la Fontaine
25110 Autechaux
03 81 84 36 84

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

**L'église
d'Autechaux**

(Doubs)



Creation graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Une vieille chapelle est connue des habitants d'AUTECHAUX probablement édifiée vers le milieu du XVIIIe, en lien avec le manoir situé à une centaine de mètres dans l'axe de celle-ci. C'est en 1773, qu'elle est agrandie et 70 ans plus tard devient l'Eglise paroissiale, sous le vocable de Saint Germain (25 février 1843). Dès 1857, une nouvelle Eglise est reconstruite sur son emplacement, laquelle est consacrée en 1859 par le cardinal Mathieu, Archevêque de Besançon.

160 ans après sa consécration, cette Eglise est actuellement fermée au public, son état intérieur étant jugé trop dangereux pour la célébration des offices.

LE PROJET DE RESTAURATION

Les dégâts se situent au plafond, les morceaux de plâtre tombant au sol, mettent en danger les personnes pouvant se trouver à l'intérieur.

La charpente, quant à elle, a été attaquée par des insectes. Les travaux prévus sont entre autres :

- Reprise des enduits et maçonnerie
- Interventions sur la charpente et traitement préventif des bois
- Restauration des éléments de mobilier en bois de l'église : retables, autel, bancs...
- Reprise des badigeons et de la peinture
- Restauration des vitraux
- Reprise de l'électricité et révision de l'éclairage

NOTRE PATRIMOINE A BESOIN DE NOUS !

C'est pourquoi nous ouvrons une souscription publique en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Chaque donateur (habitant, entreprise, association, ami du patrimoine), bénéficiera de déductions fiscales incitatives. La Fondation pourra apporter un financement complémentaire. Vous pouvez faire un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation. Mobilisons-nous !

Montant des travaux	420 000 €
Objectif de collecte	35 000 €
Début des travaux	Fin 2019

Credit photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

L'Église d'Autechaux

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collectivité dépasse le part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/61386

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Fondation du patrimoine
L'église d'Autechaux

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

- sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 € (Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 € (Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €))	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 € (Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT)	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal, par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

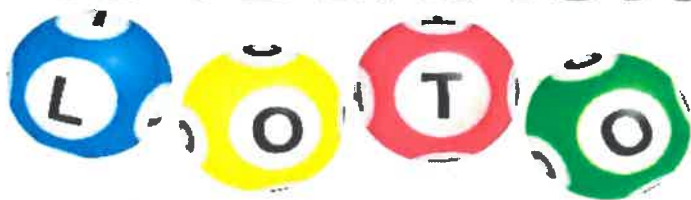


NOS ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes vous remercie d'avoir participé à la soirée du 6 juillet en espérant que vous avez passé une bonne soirée avec les différents orchestres : Dany MOUREAUX, BA13 et MRV ! Un grand merci à vous.

AUTECHAUX



Le Vendredi 8 Novembre 2019

Organisé par le Comité des Fêtes

SALLE DES FETES à 20h

Plus de 2000
euros de lots

De nombreux lots à gagner :

- Un SPA gonflable 6 personnes
- Un Hyundai thermique
- Un parasol chauffant
- Compact Cook Elite
- Bons d'achats
- De nombreux lots

Ouverture des portes à 19h30

Sandwichs, crêpes et Buvette

Réservation obligatoire

07.87.58.08.82

MA 025 10707 517 LA VOIE NUMERIQUE



Père Noël

Le Père Noël passera dans les rues d'Autechaux en calèche le dimanche 8 décembre 2019 pour vous offrir boissons chaudes et friandises.



Vous avez un peu de temps, des compétences, vous désirez vous investir au sein de l'association ?

Faites-le nous savoir, toute participation est la bienvenue, à un rythme adapté à chacun !

Activités proposées prochainement au siège de notre association :

- **Atelier proposé par Cécile FOUILLOUX (diététicienne et naturopathe) le vendredi 22 novembre à 20h30 (entrée libre)
Thème : équilibre alimentaire/comment décrypter les étiquettes/mieux acheter pour mieux consommer**

- **Cours initiation danses latines (salsa/bachata) proposés par Cécile COUDERT samedi 23 novembre de 20h00 à 21h30. Tarif de la séance : 5€**

Inscription obligatoire, contactez Lydia au 06-86-79-36-28

- **Conférence avec Monsieur VALAT (psychologue) prévue le vendredi 27 mars à 20h30 salle du périscolaire, en partenariat avec le multi-accueil de Baume-les-Dames et la micro-crèche « Les Petites Hirondelles » d'Autechaux (entrée libre).**



ATELIERS PREMIERS SECOURS

C'est dans la bonne humeur, que 10 personnes de professions diverses ont validé leur diplôme PSM1 encadrées par Monsieur CONGRETTEL Frédéric, Pompier Professionnel et habitant Autechaux. Cette formation s'est déroulée au mois de mai en atelier de 2h sur 4 soirées.

La dernière séance, les candidats sont mis en situation d'urgence sur différents ateliers et sont évalués, ce qui leur permet de valider leur

diplôme. Grâce au partenariat avec la MSA cette formation n'a coûté que 10 euros à nos participants.

En espérant que cette formation soit reconduite l'an prochain, pour que d'autres personnes puissent en profiter. Si vous êtes intéressé(e) par une future formation, veuillez contacter Patricia FAIVRE-RAMPANT (laplainefin@orange.fr) et lui indiquer vos coordonnées.

BULLETIN D'INFORMATION RENTREE 2019

Clubs adultes

Besoin de temps pour soi, besoin de convivialité, besoin de créativité, besoin de se dépenser... on a ce qu'il faut aux Fauvettes !

Couture	Lundi : 14h - 17h hors vacances scolaires	Salle municipale	Rentrée le 16 septembre	30€ /an
Gymnastique	Mercredi : 19h15 - 20h00	Centre de loisirs	Rentrée le 18 septembre	90 €/an
Pilates	jeudi : 18h30 - 19h15	Petite salle communale	Rentrée le 18 septembre	100 €/an
Pilates	Jeudi : 19h30 - 20h15	Petite salle communale	Rentrée le 18 septembre	100 €/an
Zumba	Jeudi : 20h30 - 21h30	Centre de loisirs	Rentrée le 20 septembre	100 €/an

Les cours de pilâtes sont complets.

Il reste quelques places à la gym et à la zumba (une première séance d'essai est possible)

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour toutes ces activités, il est nécessaire d'être adhérent à l'association FAMILLES RURALES Les Fauvettes : tarif 2019 : 19€

Pour plus d'informations, demandez notre règlement intérieur des activités clubs.

Munissez-vous d'un certificat médical (la mention du sport pratiqué doit y figurer clairement), de votre carte d'identité, le paiement de la cotisation et de l'adhésion à l'association.

Club des 3 villages (AUTECHAUX, VOILLANS, VERGRANNE)

Nouveau bureau

Présidente : Jeanine MARTHEY
Trésorière : Jacqueline JEANNENOT
Secrétaire : Brigitte HUMBERT



Le Club vous invite un mardi sur deux à partir de 13h45 à la Salle Socio Culturelle d'Autechaux, afin de partager un après-midi convivial.

Jeux de cartes, de société etc... sont suivis d'une collation offerte par le club.

La BIBLIOTHEQUE
d'AUTECHAUX
est ouverte
le samedi de 11h à 12h

Nouveau !
Vous pouvez désormais emprunter une sélection d'ouvrages de la Médiathèque de Baume-les-Dames

Prêt **GRATUIT** de livres pour les enfants et les adultes d'Autechaux et des communes voisines.

Contact : jerome.jeannenot@orange.fr



BIBLIOTHEQUE - 4 rue des ECOLES
25110 AUTECHAUX

Pommes de terre farcies au Mont d'Or

Pour 5 personnes :

5 grosses pommes de terre
150 g de jambon de pays
1 grosse gousse d'ail
100 g de crème épaisse
100 g de mont d'or
1 petit bouquet de ciboulette
sel, poivre



Faire cuire les pommes de terre avec leur peau dans de l'eau bouillante pendant 20-30 minutes selon leur taille ou à la vapeur. Elles doivent être cuites mais fermes. Les laisser refroidir pour les manipuler plus facilement. Déposer les pommes de terre dans un plat à gratin. Retirer la peau sur le dessus, puis les creuser avec une cuillère (cuillère parisienne idéale) et déposer la chair retirée dans un saladier. Ecraser à la fourchette cette chair et y ajouter la crème, le jambon découpé en morceaux très fins, le fromage, la ciboulette ciselée et la gousse d'ail écrasée (on peut y ajouter 1 œuf). Hacher au couteau le tout bien mélangé et saler poivrer. Remplir les pommes de terre avec cette farce en laissant une partie bombée sur le dessus. Mettre le tout au four (préchauffé) à 180°C pendant 15 minutes environ. Servir chaud avec une salade.

Une variante

S'il reste de la farce, on peut supprimer le jambon, ou le remplacer par des lardons allumettes. Graisser des ramequins et y déposer des tranches de pain de mie aplaties au rouleau. Chemiser chaque ramequin avec la tranche de pain et garnir ensuite avec une grosse cuillère à soupe voire deux de farce. Mettre au four (pour un plat plus copieux, casser un œuf sur le dessus) pendant 15 minutes. Bon appétit ! Annie



Journal réalisé, édité et distribué par
la municipalité d'AUTECHAUX
Contacts Mesdames Sophie LEPARLIER,
Séverine VOIDEY et Annie ANDRE